Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand

Band: 15 (1987)

Heft: 58

Artikel: "Conseil" et assemblée des délégués ont siégé à Lausanne...

Autor: Brodard, Aloys

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241808

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Conseil» et assemblée des délégués ont siégé à Lausanne...





Assemblée générale annuelle de la Fédération des patoisants romands et valdôtains et pour la première fois savoyards, au buffet de la gare de Lausanne, samedi 27 juin 1987.

Pour 10 h. étaient convoqués les membres du Conseil romand. Pour 14 h. étaient convoqués les délégués.

3 remarques préliminaires sont faites :

- 1.- La secrétaire-caissière en titre, Mme Anne-Marie Yerly de Treyvaux étant empêchée de venir à cause d'obligation familiale a prié M. Aloys Brodàrd de bien vouloir la remplacer. On voudra donc être indulgent envers celui-ci qui met toute sa bonne volonté pour pallier son inexpérience. Le procès-verbal n'aura pas la haute tenue littéraire qu'il revêt habituellement.
- 2.- Les tratanda étant les mêmes pour le matin et l'après-midi, on se bornera à relever les discussions sans préciser s'il s'agit du matin ou de l'après-midi.
- 3.- Le bon Dyu âmè bin lè patêjan puchke ou mitin dè 'na trêna dè pou tin lou bayè on bi dzoua dè chèlà po lou rètrovâ.
- M. Francis Brodard président romand ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Ce sont :
- M. Maurice Casanova rédacteur au Glossaire des patois de la Suisse romande, M. Frédéric Duboux-Genton auteur d'un dictionnaire du patois vaudois, M. Michel Terrapon, qui met tout son coeur au service de nos patois sur les ondes de la radio romande, Mme Piégay et M. Bron de Courrendlin pour le canton du Jura, M. Jean Brodard, rédacteur de "L'Ami du patois" et M. Léon L'Homme pour le canton de Fribourg, Mme Goumaz de Puidoux pour le canton de Vaud,

Mme Bonvin, Dayer d'Hérémence et Mme Marguerite Filliez de Versegères représentent le Valais, Mme Yvonne Villet et M. Lugrin siègent pour la Prévôté de Moutier. Enfin 2 Savoyardes: Mmes Odile Mogenet et Pierrette Servoz de Thonon font un peu plus tard une entrée fort remarquée. Le Val d'Aoste n'est pas représenté.

Aucune remarque ni adjonction ne sont formulées au sujet de l'ordre du jour proposé.

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière assemblée, rédigé par la secrétaire en titre. Ce morceau d'anthologie, interprété par la voix posée de M. Léon L'Homme produisit une profonde impression et fut, avec émotion, approuvé à l'unanimité.

Mon rapport sera très bref déclara M. le Pésident. Il en fut ainsi le matin et l'après-midi.

Ce fut encore M. L'Homme au dévouement inlassable qui pourvut à la lecture des comptes. Ceux-ci nous informent que la fortune de la Fédération se monte à Fr. 10.500.-- Mmes Baudère et Leresche qui ont fonctionné comme reviseurs donnent connaissance de leur rapport, M. Dayer ajoute quelques explications et sur ce toutes les mains se lèvent pour une unanime approbation.

M. le président soulève la question d'une modification des statuts au sujet de l'intégration des Valdôtains, Savoyards, Francs-Comtois dans la Fédération. Notre grande famille des patoisants pourrait en acquérir un regain de vitalité. La question est assez longuement débattue et recevra une solution que chacun espère positive.

Fête romande et internationale des amis du patois 1989. Elle se déroulera en Gruyère. M. le président Brodard en trace les grandes lignes. On y songe, il n'y a pas de temps à perdre. Ce sera vraisemblablement vers la fin de septembre. Un comité est nommé. Le programme des festivités est à l'étude de concert avec la Fédération fribourgeoise des Costumes et Coutumes qui fêtera ses cinquante ans et qui donnera des productions. Il y aura un cortège. Pour l'instant évidemment tout est à l'état de projet. Le patois, espérons-le, brillera d'un vif éclat, et ce, entre autres, grâce au concours littéraire pour les fervants de la plume et par l'organisation, sur le plan romand, d'un concours d'enregistrement pour les moins de 16 ans. Il s'agirait de créer une catégorie C du Règlement du Concours; ce sera fait par les soins de M. Casanova et Mme Anne-Marie Yerly. Les déclamations, enregistrées, dureraient de 3 à 5 h. M. le président rappelle que ce qui fut mis sur pied aux Colombettes avec les enfants obtint un très gros succès et permit la découverte de réels talents.

Au chapitre des activités diverses on entendit durant la matinée le rédacteur-éditeur responsable de "L'Ami du Patois" qui souhaite davantage de correspondants, davantage de relations avec les lecteurs ; qu'on me dise ce qu'on en pense, on pourrait aussi envoyer des articles nécrologiques lors de la disparition d'un bon patoisant, des relations de manifestations que chacun lit avec intérêt. Sur quoi l'armailli à la barbe fleurie en mandzeron et capette, s'en fut dignement vers de nouvelles destinées. Les participants à la séance matinale s'en furent, quant à eux, déguster le repas de midi qui restaura leurs forces épuisées par les efforts intectuels de la matinée et leur en fournit de nouvelles pour affronter les fatigues de l'après-midi.

On salua l'arrivée de M. le professeur Maurice Bossard, bien connu des auditeurs des émissions-radio consacrées au patois dont le responsable, M. MIchel Terrapon nous entretint de ses activités. On peut raisonnablement dire que le patois est maintenant bien accepté à la radio, émission de 1 heure et demie à des heures convenables au lieu des 10 h. de naguère le samedi matin à 7.40 h.!

Ce résultat n'a pas été acquis sans peine, il a fallu 5 ans de travaux pour tout mettre au point. M. Terrapon avait songé, à la suite de la retraite de Jean des Neiges pour raisons de santé, à s'occuper de "L'Ami du Patois". Fort heureusement, tel un nouveau Samson, notre ami de La Roche reprenait des forces à mesure que repoussait la barbe qui n'avait pas été coupée par une perverse Dalila.

On entendit les délégués des diverses amicales s'exprimer sur les activités de leurs groupements. Relater toutes ces interventions en détail prendrait bien du temps. On se bornera à relever que ces demoiselles de Thonon s'exprimèrent en patois savoyard, mentionnant les fêtes, soirées au cours desquelles paraît-il on chante trop peu. Les instituteurs font du bon travail pour le patois dans les écoles. Si le chroniqueur n'est pas en défaut, il a cru relever qu'en France les dialectes bretons, alsaciens, catalans, occitans sont reconnus mais pas le franco-provençal.

Ainsi défila la vie des amicales vaudoises, de laquelle Mme Goumaz déplora que de la centaine de membres actifs de l'amicale de Savigny-Forel, quelque 20 à 25 seulement participent aux réunions. Elle relève la parution du livre du professeur Bossard sur les lieux-dits. Dans le Jura, les Franches-Montagnes, la Prévôté, les amicales sont actives, s'occupant de théâtre, soirées, glossaires, cours de patois.

Pour le Valais M. Dayer relève le succès du théâtre. En chantier un manuel pour l'enseignement du patois dans les écoles, c'est un gros travail. M. Dayer parle aussi du livre d'or qu'il faut soigneusement compléter, tenir à jour en y mentionnant particulièrement tous ceux qui ont bien mérité du patois.

Enfin M. le président termina ce tour d'horizon en donnant

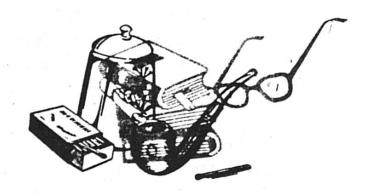
un aperçu de l'activité des 10 amicales fribourgeoises.

On n'en voudra pas au chroniqueur de n'avoir pu relater les noms de tous celles ou ceux qui se sont exprimés, ni d'avoir pu relater tout ce qui fut dit. L'assemblée se termina par le chant des j'Armayi di Kolonbètè donné par tous.

Ce chant suscitait, paraît-il, la nostalgie du pays auprès des soldats suisses aux pays étrangers. En fut-il de même en cette lumineuse vesprée du samedi 27 juin 1987, pour les participants à cette fructueuse journée? Je ne sais, mais toujours est-il qu'après les remerciements du président, on ari bin volu inbranchi kotyè jenè dè hou grahyàjè, ma on n'a pâ oujâ. Li a tyè lè dzouno, le prèjedan, le profatheu Bossard, ke n'in d'an myôtchi kotyè jenè, pu tsakon ch'in d'alâ rètrovâ ch'n'othô.

(N.B. Traduction par la secrétaire sur demande)

le secrétaire ad intérim : Aloys Brodard



PREFACE

Oh! la, la! quel travail!

Léon L'Homme n'apporte pas une pierre, mais des pépites pour enrichir la lexicologie de notre vieux parler. Il ouvre une fenêtre nouvelle sur l'immense patrimoine qu'est le patois fribourgeois.

On savait que le patoisant de la Haute-Glâne avait quelque chose à dire sur le patois de sa région, ce patois dont les racines glanoises puisent jusque dans les terres gruyériennes.

Mais si savoir est une chose, autre chose est d'écrire et de publier.